Commune de
Mont-Saint-Guibert

Secrétariat

Mont-Saint-Guibert, le 6 novembre 2024.

CONVOCATION A LA REUNION DU CONSEIL CONJOINT COMMUNE - CPAS

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Conformément aux articles L 1122-11 et L 1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, ainsi que l'article 26bis, §5, aliéna 2 de la loi organique des centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion conjointe du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale, qui aura lieu le **mercredi 13 novembre 2024 à 18H30** en la salle du Conseil communal.

Séance du 13 novembre 2024 (18:30)

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Rapport de synergie commune-CPAS - Approbation.

La Directrice générale de la commune, **Le Bourgmestre,**

Nathalie Gathot **Julien Breuer**

Le Directeur général du CPAS, **La Présidente du CPAS f.f.,**

Christiane Marchal

Frédéric Laermans